



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/85/34
30 avril 2020

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS



COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-cinquième réunion
Montréal, 25 – 29 mai 2020
Reportée: 19 – 22 juillet 2020*

PROPOSITION DE PROJET : LESOTHO

Ce document comprend les observations et la recommandation du Secrétariat sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, quatrième tranche) Allemagne

* À cause du coronavirus (COVID-19)

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET : PROJETS PLURIANNUELS
Lesotho

I) TITRE DU PROJET	AGENCE	RÉUNION D'APPROBATION	MESURE DE RÉGLEMENTATION
Plan d'élimination des HCFC (phase I)	Allemagne (principale)	64 ^e	35 p. cent d'ici 2020

II) DERNIÈRES DONNÉES RELATIVES À L'ARTICLE 7 (groupe I de l'annexe C)	Année : 2019	0,56 (tonne PAO)

III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (tonnes PAO)							Année : 2019		
Produits chimiques	Aérosols	Mousses	Lutte contre les incendies	Réfrigération		Solvants	Agents de transformation	Utilisation en laboratoire	Consommation totale du secteur
				Fabrication	Entretien				
HCFC-142b					0,0				0,0
HCFC-22					0,56				0,56

IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Valeur de référence : 2009 - 2010 :	3,5	Point de départ de la réduction globale durable :	1,54
CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)			
Déjà approuvée :	0,54	Restante :	1,00

V) PLAN D'ACTIVITÉS		2020	Total
Allemagne	Élimination des SAO (tonnes PAO)	0,5	0,5
	Financement (\$US)	31 640	31 640

VI) DONNÉES RELATIVES AU PROJET			2011	2012	2013	2014	2015-2016	2017	2018-2019	2020	Total
Limites de consommation en vertu du Protocole de Montréal			S.o.	S.o.	3,5	3,5	3,2	3,2	3,2	2,3	S.o.
Consommation maximum permise (tonnes PAO)			S.o.	S.o.	3,5	3,5	3,15	1,54	1,39	1,00	S.o.
Financement convenu (\$US)	Allemagne	Coûts du projet	100 000	0	0	68 000	0	84 000	0	28 000	280 000
		Coûts d'appui	13 000	0	0	8 840	0	10 920	0	3 640	36 400
Sommes approuvées par le Comité exécutif (\$US)		Coûts du projet	100 000	0	0	68 000	0	84 000	0	0	252 000
		Coûts d'appui	13 000	0	0	8 840	0	10 920	0	0	32 760
Somme totale demandée aux fins d'approbation à la présente réunion (\$US)		Coûts du projet	0	0	0	0	0	0	0	28 000	28 000
		Coûts d'appui	0	0	0	0	0	0	0	3 640	3 640

Recommandation du Secrétariat :	Approbation générale
---------------------------------	----------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le gouvernement de l'Allemagne, en tant qu'agence d'exécution désignée, soumet au nom du gouvernement du Lesotho, une demande de financement pour la quatrième et dernière tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), pour la somme de 28 000 \$US plus les coûts d'appui à l'agence de 3 640 \$US.¹ La proposition comprend le rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche et le plan de mise en œuvre de la tranche de 2020-2021.

Rapport sur la consommation de HCFC

2. Le gouvernement du Lesotho a déclaré une consommation de 0,56 tonne PAO de HCFC en 2019, ce qui représente 84 pour cent de moins que la valeur de référence des HCFC aux fins de conformité et 60 pour cent de moins que l'objectif fixé dans l'accord avec le Comité exécutif pour l'année en question. La consommation de HCFC pour les années 2015-2019 est indiquée dans le tableau 1.

Tableau 1. Consommation de HCFC au Lesotho (données relatives à l'article 7, 2015-2019)

HCFC	2015	2016	2017	2018	2019	Référence
Tonnes métriques						
HCFC-22	13,3	12,77	12,69	11,45	10,27	62,70
HCFC-142b*	0,34	0,07	0,08	0,01	0,00	-
Total (tm)	13,64	12,84	12,77	11,46	10,27	62,70
Tonnes PAO						
HCFC-22	0,73	0,71	0,7	0,63	0,56	3,50
HCFC-142b*	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total (tonnes PAO)	0,75	0,71	0,70	0,63	0,56	3,50

* Composant du R-406A, un mélange de frigorigènes utilisé dans les chambres froides.

3. La réduction de la consommation de HCFC est le résultat de l'application du programme d'octroi de permis et de quotas d'importation de HCFC et de la mise en œuvre des activités du PGEH, dont les programmes de formation des techniciens et l'assistance technique offerte au secteur de la réfrigération et de la climatisation, ainsi que les activités de proximité et de sensibilisation. L'augmentation des importations d'équipement sans HCFC a aussi contribué à réduire la consommation de HCFC.

Rapport sur la mise en œuvre du programme de pays

4. Les données sectorielles sur la consommation communiquées par le gouvernement du Lesotho dans son rapport de 2019 sur la mise en œuvre du programme de pays sont conformes aux données déclarées en vertu de l'article 7 du Protocole de Montréal.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche du PGEH

Cadre juridique

5. Le gouvernement du Lesotho continue à appliquer la réglementation de 2012 sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone, afin de réglementer l'importation et l'exportation de SAO. Le Bureau national de l'ozone collabore étroitement avec les autorités douanières à l'application du programme d'octroi de permis et de quotas pour les HCFC.

¹ Conformément à la lettre du 27 mars 2020 du ministère de l'Énergie et de la Météorologie du Lesotho au Secrétariat.

Secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération

6. Principales activités réalisées :

- a) Prestation de quatre programmes de formation à 97 douaniers et agents de dédouanement (dont 38 femmes) sur les mesures de réglementation et de suivi des HCFC, comprenant les nouveaux développements dans la réglementation et le suivi en lien avec le commerce illicite, et l'achat de pièces de rechange pour l'équipement d'identification des frigorigènes ; et
- b) Quatre formateurs ont participé à des cours de réfrigération certifiés comprenant un volet électrique sur la réfrigération et la climatisation, et la manipulation sécuritaire des frigorigènes en Afrique du Sud; deux institutions de formation en réfrigération et en climatisation ont reçu de l'équipement supplémentaire (une pompe à vide à deux étages, un appareil de récupération, un détecteur de fuites électronique et des rampes à gaz) et 168 techniciens, dont 16 femmes, ont reçu une formation sur les bonnes pratiques de réfrigération et de climatisation, dont la manipulation sécuritaire des frigorigènes de remplacement.

Unité de gestion de la mise en œuvre et de suivi du projet

7. Le Bureau national de l'ozone surveille la mise en œuvre du PGEH en collaboration avec le gouvernement de l'Allemagne. L'unité de gestion a engagé des dépenses de 38 995 \$US à ce jour (27 832 \$US pour le personnel et les consultants, et 11 163 \$US pour les déplacements). Ces frais sont inférieurs aux sommes allouées à l'unité de gestion (40 000 \$US).

Niveau de décaissement

8. Au total, 233 356 \$US des 252 000 \$US approuvés à ce jour avaient été décaissés en date de janvier 2020, comme indiqué dans le tableau 2. Le solde de 18 644 \$US sera décaissé en 2020.

Tableau 2. Rapport financier de la phase I du PGEH pour le Lesotho (\$US)

Tranche de financement	Sommes approuvées	Sommes décaissées	Taux de décaissement (%)
Première	100 000	100 000	100,0
Deuxième	68 000	68 000	100,0
Troisième	84 000	65 356	77,8
Total	252 000	233 356	92,6

Plan de mise en œuvre de la quatrième et dernière tranche du PGEH

9. Les activités suivantes seront mises en œuvre d'ici décembre 2021 (budget comprenant le solde de 18 644 \$US) :

- a) Deux formations destinées à 50 agents des douanes et agents de dédouanement sur le suivi et la réglementation relatifs aux HCFC (12 500 \$US) ;
- b) Formation de deux formateurs provenant d'institutions locales sur les aspects théoriques et pratiques de l'entretien de l'équipement de réfrigération et de climatisation (12 000 \$US) ;
- c) Deux ateliers de formation à l'intention de 50 techniciens en réfrigération sur les bonnes pratiques d'entretien et la manipulation sécuritaire des frigorigènes de remplacement (12 000 \$US) ;

- d) Un atelier pour les parties prenantes sur la mise en œuvre du programme et les futures mesures à prendre pour faciliter la consultation et la collaboration continues avec l'industrie de la réfrigération et de la climatisation, afin d'assurer une sensibilisation et une participation accrues des parties prenantes de l'industrie à la formation, et des consultations sur les mesures d'encouragement pour favoriser l'adoption de solutions de remplacement sans HCFC (7 000 \$US) ; et
- e) Suivi du projet et de la mise en œuvre des activités (3 144 \$US).

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

Point de départ de la consommation globale durable des HCFC

10. Le gouvernement du Lesotho a présenté une demande de financement de la deuxième tranche de son PGEH à la 80^e réunion.² Dans sa demande, le gouvernement du Lesotho accepte de modifier le point de départ de la réduction globale durable de la consommation de HCFC de 3,50 à 1,54 tonnes PAO, calculé en tant que moyenne de la consommation déclarée pour la période 2011-2016. Se fondant sur cette information, le Comité exécutif a pris note de la modification du point de départ demandée, que le financement total approuvé en principe pour la phase I selon les calculs initiaux a été de 280 000 \$US plutôt que de 210 000 \$US, et que les modifications nécessaires seraient apportées au financement lors de l'approbation de la phase II du PGEH (décision 80/69(a)(iii)).

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche du PGEH

Cadre juridique

11. Le gouvernement du Lesotho a fixé le quota d'importation de 2020 à un maximum de 1,0 tonne PAO, conformément aux objectifs de l'accord sur le PGEH.

Secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération

12. En réponse à une demande d'éclaircissements, le gouvernement de l'Allemagne a expliqué que le programme de certification des techniciens en réfrigération prévu à l'origine pour la troisième tranche du financement ne pouvait pas être mis en œuvre car des travaux supplémentaires étaient nécessaires pour normaliser le programme dans les institutions de formation en réfrigération et climatisation, et pour la mise sur pied d'un mécanisme d'application de la formation et la certification obligatoires des techniciens. Le gouvernement du Lesotho a décidé de mettre le programme de certification en œuvre au cours de la phase II du PGEH.

13. Le Secrétariat a pris note de la formation sur la manipulation sécuritaire des frigorigènes et a posé des questions sur l'adaptation de l'équipement en utilisant des frigorigènes inflammables. Le gouvernement de l'Allemagne a confirmé qu'aucun frigorigène inflammable ne sera utilisé pour remplacer le HCFC-22 dans l'équipement de réfrigération et de climatisation, que ce type d'adaptation n'est pas encouragé et que le gouvernement du Lesotho est au courant des décisions 72/17 et 73/34 concernant l'adaptation d'équipement. Tous les efforts sont déployés afin que le pays puisse garantir que tous les techniciens possèdent les compétences nécessaires pour manipuler les nouveaux frigorigènes utilisés dans le nouvel équipement de réfrigération dès qu'ils apparaissent sur le marché et pour que les formateurs des institutions

² UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/42.

de formation reçoivent la formation nécessaire pour former les techniciens en aval sur l'utilisation sécuritaire des frigorigènes de remplacement inflammables.

Dépenses de l'unité de gestion

14. Le Secrétariat a pris note que les budgets de l'unité de gestion, comprenant celui de la dernière tranche, seraient de 2 139 \$US de plus que la somme prévue (40 000 \$US). Le gouvernement de l'Allemagne a précisé que tous les travaux de suivi du PGEH relèvent du Bureau national de l'ozone et a convenu de ne pas inclure de sommes pour la gestion et le suivi à la quatrième tranche; les sommes budgétées initialement pour l'unité de gestion (3 144 \$US) seront affectées au programme de formation des techniciens de réfrigération.

Mise en œuvre de la politique d'égalité des sexes³

15. Le gouvernement de l'Allemagne a indiqué que le gouvernement du Lesotho est pleinement engagé à appliquer la politique d'égalité des sexes. Le gouvernement encourage la participation des femmes aux programmes de formation et a déclaré que 16 techniciennes et 38 agentes d'exécution ont été formées dans le cadre du PGEH. La participation des femmes au programme de formation en entretien d'équipement de réfrigération et de climatisation est à la hausse et encouragée; les groupes recevant une formation destinée aux douaniers comprennent généralement 50 pour cent de femmes à cause du nombre d'agentes dans les activités douanières et d'exécution. Le Bureau national de l'ozone se tiendra au courant du nombre de techniciennes et de douanières formées.

Pérennité de l'élimination des HCFC

16. Le gouvernement a pris des mesures pour maximiser le nombre de techniciens formés en bonnes pratiques d'entretien et en utilisation sécuritaire des substances de remplacement; le fait de former les formateurs en bonnes pratiques d'entretien et en adoption sécuritaire des substances de remplacement inflammables devrait renforcer systématiquement les capacités des techniciens au pays. Les capacités des centres de formation ont aussi été renforcées grâce à de l'équipement. Le perfectionnement continu des douaniers et des agents d'exécution par la formation et les activités de renforcement des capacités a aidé le pays à réglementer et à suivre efficacement les importations de HCFC. Tous les efforts ci-dessus assureront la pérennité de l'élimination des HCFC au pays.

Conclusion

17. Le gouvernement du Lesotho a resserré son programme de permis et de quotas d'importation et d'exportation des HCFC, de sorte que la consommation de 0,56 tonne PAO de HCFC pour l'année 2019 représente 84 pour cent de moins que la valeur de référence aux fins de conformité et 60 pour cent de moins que les objectifs fixés dans l'accord sur le PGEH. Le PGEH se poursuit et les activités prévues à la troisième tranche ont atteint les objectifs de formation des douaniers et des agents d'exécution. Le niveau de décaissement est de 92,6 pour cent des sommes approuvées à ce jour. Les activités prévues à la quatrième tranche renforceront davantage le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération, assureront la pérennité des activités et permettront au pays de respecter ses obligations au titre du Protocole et de son accord avec le Comité exécutif. Le pays terminera la phase I du PGEH conformément à l'accord avec le Comité exécutif et prévoit présenter sa phase II du PGEH en 2021.

³ La décision 84/92(d) demande aux agences bilatérales et d'exécution d'appliquer la politique opérationnelle sur l'intégration de l'égalité des sexes tout au long du cycle des projets.

RECOMMANDATION

18. Le Secrétariat du Fonds recommande que le Comité exécutif prenne note du rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) pour le Lesotho, et recommande également l'approbation générale de la quatrième et dernière tranche de la phase I du PGEH pour le Lesotho, ainsi que le plan de mise en œuvre de la tranche connexe pour 2020-2021 au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-dessous :

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, quatrième tranche)	28 000	3 640	Allemagne